



*Municipalité de
Saint-Jacques*

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES :

QU'en conformité avec l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le sommaire du rôle d'évaluation pour l'exercice 2027 a été déposé en date du 3 septembre 2026 au bureau de la Municipalité de Saint Jacques (16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0) et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

QUE le rôle d'évaluation en est à la troisième année du rôle triennal 2025-2026-2027 pour l'exercice financier 2027.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 8^E JOUR DE SEPTEMBRE 2026.

Josée Favreau, OMA, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière